

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2019
Séance du 13 février 2019

N° 26

Objet : Demande de subvention
au titre de la DETR et de la
DSIL sur la rénovation
énergétique du Centre culturel
Simone Signoret

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-neuf et le treize du mois de février à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le cinq du mois de février 2019, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : Jacques JULIEN

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUBERT Serge, AUZET Eric, AYMES Bernard, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOU MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CASA Chantal (jusqu'au rapport n° 15), CAZERES Benoit, CHATARD Gilles (jusqu'au rapport n°3), COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy HERMITTE Francis, ISOARD Roger, JULIEN Jacques, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLSI Philip, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 4), PAUL Gérard, PAUL Gilles, POULEAU Philippe, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, ROCHAT Jacques, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, THONATTE Lionel (jusqu'au rapport n°17), TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etait suppléé :

MAGAUD Marie José a donné pouvoir à MAYENC Christelle

Etaient représentés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à PAUL Gilles
BONZI Maryse a donné pouvoir à PAUL Gérard
CHATARD Gilles a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (à partir du rapport n°4)
EYMARD Max a donné pouvoir à TRABUS Nicolas
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à BRUN Patricia
LE CORRE Thibault a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
MAZAL Ambroise a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
PRIMITERRA Geneviève a donné pouvoir à BARTOLINI Jean Louis
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n° 3)
THONATTE Lionel a donné pouvoir à DE VALCKENAERE Gilles (à partir du rapport n°18)

Etaient excusés :

AILLAUD Sylvie	PIERRISNARD Jacqueline
AUZET Guy	REBOUL Childéric
BALIQUE François	RONDEAU Daniel
FLORES Sylvain	SERRA Victor
PAYAN Claude	TONELLI Corinne
MUNOZ MALDONADO Julien	URQUIZAR Danièle

RFÇU EN PREFECTURE

le 15/02/2019

Appréciation : www.f.bonnie.com

99_DE-004-2019067437-20190213-26_13022019

Monsieur Denis BAILLE, rapporteur, expose ce qui suit :

Notre conseil d'agglomération a approuvé, le 27 juin 2018, par la délibération 2018-338, l'Avant-projet sommaire (APS) relatif au projet de restructuration du plateau des Lauzières concernant plus particulièrement la rénovation du Centre culturel Simone Signoret.

Conformément à cette délibération, une demande de subvention de 645 000 € a été déposée auprès du Conseil régional dans le cadre du CRET 2015-2018. L'Assemblée régionale réunie le 18 octobre 2018 a attribué à notre agglomération l'aide financière sollicitée.

Notre délibération prévoyait également la recherche d'aides complémentaires afin de réduire notre autofinancement à mobiliser. Ainsi notre conseil du 12 décembre 2018 a décidé de demander une subvention auprès de la DETR (délibération 2018-610). Le dossier de demande de subvention a été déposé à la Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence le 26 décembre 2018 et est aujourd'hui en cours d'instruction. Il ressort du début de cette instruction par les services préfectoraux que les lots proposés au titre de la DETR ne constituent pas avec certitude une tranche fonctionnelle c'est-à-dire « un ensemble de travaux cohérents et de nature à être mis en service ou exécutés sans adjonction ». Il vous est donc proposé de revoir les lots présentés à la DETR afin que ceux-ci constituent une tranche fonctionnelle ainsi que le taux d'intervention sollicité.

En parallèle, il est possible de solliciter une subvention complémentaire auprès de la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) sur le projet global défini par l'Avant-projet sommaire.

La tranche fonctionnelle présentée à la DETR et le plan de financement de cette tranche seraient le suivant :

Dépenses HT en euros €		Recettes HT en euros €	
Postes de dépense	Montant	Financeurs	Montants
Tranche fonctionnelle de travaux sur la rénovation énergétique du Centre culturel Simone Signoret (lots : étanchéité, menuiseries extérieures, et isolation thermique par l'extérieur).	375 000,00 €	Région PACA CRET (35,83 % du projet global proratisé sur cette tranche fonctionnelle)	134 362,50 €
		DETR 2019 (40,00 %)	150 000,00 €
		DSIL (4,17 %)	15 637,50 €
		Autofinancement PAA (20,00 %)	75 000,00 €
Total	375 000,00 €	Total	375 000,00 €

REÇU EN PREFECTURE

le 15/02/2019

Agglomération Alpes de Haute Provence

98_DE-004-200067437-20190213-26_13022019

Le plan de financement du projet global serait le suivant :

Dépenses HT en euros €		Recettes HT en euros €	
Postes de dépense	Montant	Financeurs	Montants
Travaux de rénovation du Centre culturel Simone Signoret (ensemble des 17 lots définis dans l'APS)	1 800 000 €	Région PACA CRET	645 000 €
		DETR 2019	150 000 €
		DSIL	75 060 €
		Autofinancement PAA	929 940 €
Total	1 800 000 €	Total	1 800 000 €

Il est à noter qu'avec l'obtention des subventions DETR et DSIL, l'autofinancement de notre collectivité sur le projet global ne s'élèverait plus qu'à 929 940 € soit environ 52 % du coût global.

Il vous est demandé :

- d'approuver ce nouveau plan de financement prévisionnel ;
- d'autoriser Madame la Présidente à modifier le dossier de demande de subvention auprès de la DETR ;
- d'autoriser Madame la Présidente à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la DSIL.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A la majorité pour 3 votes contre

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO




REÇU EN PREFECTURE

Le 15/02/2019

Appréciation officielle E. lejeune.com

98_DE-004-200067437-20190213-20_13022019

